

Paris, le 1^{er} juin 2023

L'assurance vie continue de se développer en avril avec une collecte nette atteignant 1,3 milliard d'euros

- En avril 2023, les cotisations en assurance vie atteignent 13,8 milliards d'euros. Sur le premier quadrimestre, les cotisations affichent une hausse de +2,6 milliards d'euros, à 55,5 milliards d'euros, notamment grâce aux unités de compte (UC) qui sont à leur plus haut niveau.
- La collecte nette s'établit à +1,3 milliard d'euros en avril.
- Le Plan d'Épargne Retraite (PER) affiche toujours une bonne dynamique.

En avril 2023, les cotisations en assurance vie atteignent 13,8 milliards d'euros et la collecte nette s'établit à +1,3 milliard d'euros

En avril 2023, la trajectoire des cotisations en assurance vie maintient sa dynamique. Elles enregistrent une hausse de +1,3 milliard d'euros par rapport au mois d'avril 2022 pour s'établir à 13,8 milliards d'euros. Elles augmentent de +7 % pour le compartiment en euros et de +15 % pour celui en UC. Depuis le début de l'année, les cotisations sont en hausse de +2,6 milliards d'euros (soit +5 %), à 55,5 milliards d'euros, notamment grâce aux UC qui sont à leur plus haut niveau. La part des cotisations en UC s'établit à 40 % sur le mois d'avril niveau identique à celui du début de l'année et à celui sur l'ensemble de l'année 2022.

Les prestations s'établissent à 12,5 milliards d'euros en avril 2023, en progression de +2,2 milliards d'euros par rapport à avril 2022. Cette hausse concerne à la fois les supports en euros (+1,8 milliard d'euros) et les supports en UC (+0,4 milliard d'euros). Depuis le début de l'année, les prestations sont en hausse de +8,5 milliards d'euros, à 51,4 milliards d'euros.

La collecte nette est positive, à +1,3 milliard d'euros sur le mois d'avril, dont +3,6 milliards d'euros en titres des supports UC. Depuis le début de l'année, la collecte nette s'établit à +4,1 milliards d'euros.

L'encours atteint 1 893 milliards d'euros à fin avril, en hausse de +2,5 % sur un an.

Le PER affiche toujours une bonne dynamique

En avril 2023, les cotisations sur un PER assurantiel s'élèvent à 577 millions d'euros, niveau quasi identique à celui du mois précédent. En parallèle, les transferts d'anciens contrats d'épargne retraite vers un PER ont représenté 333 millions d'euros pour 16 000 assurés. Au total, ce sont 910 millions d'euros de versements sur un PER sur le mois et 94 100 nouveaux assurés. La collecte nette s'élève à +435 millions d'euros.

Depuis le début de l'année 2023, on enregistre 361 500 nouveaux assurés et 3,9 milliards d'euros de versements. Sur le 1^{er} quadrimestre 2023, la collecte nette des PER s'élève à +1 824 millions d'euros (+39 millions d'euros par rapport à la même période de l'année dernière).

À fin avril 2023, les PER comptabilisent 4,1 millions d'assurés pour un encours de 52,5 milliards d'euros constitué d'UC à hauteur de 46 %.

À fin décembre 2022, 7,0 millions de personnes détenaient un PER pour un encours de 80,7 milliards d'euros. Hors transferts d'anciens contrats, l'encours s'élève à 21,5 milliards d'euros. Les entreprises d'assurance représentaient à cette date 88 % de ces encours (60 % en tenant compte des transferts).

Selon **Franck LE VALLOIS, directeur général de France Assureurs** : « *L'assurance vie continue de se développer pour atteindre 1 893 milliards d'euros d'encours au mois d'avril, qui sont consacrés à 64 % au financement des entreprises. Dans ce contexte, la profession partage l'objectif de la Commission européenne d'accroître la participation des citoyens européens aux marchés de capitaux et ainsi de stimuler l'investissement productif au service de la transition écologique. Cet objectif suppose de faire évoluer le projet actuel de la Stratégie d'Investissement de Détail (RIS), que la Commission européenne a rendu public le 24 mai dernier. En effet, en l'état, ce texte pourrait de facto conduire à restreindre de manière significative l'offre d'épargne, ce qui serait une erreur macroéconomique et un contre-sens historique.* »

[Pour en savoir plus sur l'assurance vie, cliquez ici.](#)

À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 252 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances. L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

Contacts presse

Jean-Baptiste Mounier
jb.mounier@franceassureurs.fr
+33 (0) 6 76 52 26 55

Nadiera Caille
n.caille@franceassureurs.fr
+ 33 (0) 6 79 05 75 04

Fédération Française de l'Assurance

26 boulevard Haussmann, 75009 Paris
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr

Twitter : [@FranceAssureurs](#) | LinkedIn : [FranceAssureurs](#)